

Subsides en vue d'une participation au 13^e Congrès international de la FIEC (Berlin 2009)

La FIEC, avec l'aide du Conseil international de la philosophie et des sciences humaines (CIPSH, affilié à l'UNESCO), met au concours l'octroi de trois subsides de € 1'000.- (mille euros) chacun à l'intention de personnes souhaitant participer au 13^e Congrès international de la FIEC qui se tiendra à Berlin du 24 au 29 août 2009. Ces subsides s'adressent à des personnes en provenance des régions moins favorisées du globe ; sont exclus les pays d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord, l'Australie, la nouvelle Zélande et le Japon.

Les demandes doivent parvenir à l'adresse suivante avant le 29 février 2009 :

Prof. Paul Schubert
Secrétaire général de la FIEC
7, rue des Beaux-Arts
2000 Neuchâtel
Suisse

Les documents suivants doivent être soumis dans la requête :

- Lettre de demande de subside, expliquant les raisons qui justifient la requête. Cette lettre devrait inclure une estimation financière des coûts de participation au congrès ; elle devrait aussi préciser quelles autres démarches pourraient être entreprises, ou ont été entreprises, pour obtenir une aide auprès d'autres sources de financement.
- Curriculum vitae.
- Une lettre de recommandation d'une instance susceptible de soutenir le requérant.

Les requêtes sont confidentielles. Elles seront examinées par le Bureau de la FIEC.

Grant towards participation to the 13th FIEC international congress (Berlin 2009)

FIEC, with the help of the International Council for Philosophy and the Humanities (CIPSH, a branch of UNESCO), is inviting applications for three grants of € 1'000.- (one thousand euros) each, for people who would wish to take part in the 13th international FIEC Congress, to be held in Berlin from August 24 till August 29, 2009. Those grants are aimed at people from less favoured countries in the world, excluding Western Europe, North America, Australia, New Zealand and Japan.

Requests should be delivered to the following address before February 29, 2009 :

Prof. Paul Schubert
Secrétaire général de la FIEC
7, rue des Beaux-Arts
2000 Neuchâtel
Switzerland

The following documents should be submitted in the request :

- Letter of application, explaining the reason for applying. This letter should also include a costed proposal for attendance ; it should specify whether the person can apply or has applied to any other bodies for funding.
- Curriculum vitae.
- One reference letter from a person in a position to vouch for the applicant.

Applications are confidential. They will be examined by the FIEC Board.